



## Édito : Retard à la parution ...

*Déjà début août et il n'est toujours pas dans vos boîtes aux lettres !!!*

*C'est les vacances et l'équipe de rédaction n'a pas eu la réactivité nécessaire pour une sortie début juillet comme prévu.*

*Nombreux d'entre vous nous interpellent sur ce retard et nous sollicitons votre indulgence.*

*Mais cela nous montre votre attachement, et ce depuis 2008, à ces quatre feuillets qui vous tiennent au courant de la vie du village et vous informent sur l'évolution des projets que nous menons à bien.*

*L'équipe de rédaction tient toujours le cap pour les deux derniers numéros à venir, le prochain sortira en octobre.*

*Nous vous souhaitons une bonne fin d'été et à bientôt dans nos colonnes.*

## Brin d'histoire : 1937, première piscine sur le Lot.

1937 : Le Sporting Club Decazeillois vient d'être sacré champion de France...

Les rugbymen de l'équipe, habituellement confinés dans la grisaille industrielle de la ville, au cours de leurs multiples déplacements, ont réalisé l'intérêt engendré par l'apport d'une piscine et par la pratique des sports nautiques.

En cette période, la natation se développe et de nombreux clubs voient le jour (Montauban, Figeac...).

L'idée de nos rugbymen était de proposer la construction d'une piscine et de créer un club de natation à Decazeville, mais la municipalité, par manque de moyens et certainement de motivation ne donna pas suite.

Alors, un illustre joueur de la glorieuse équipe, **Alfred SIRMEN**, va proposer à la mairie de Livinhac de créer une piscine flottante sur le Lot.

Il faut dire qu'Alfred SIRMEN était aussi entrepreneur et propriétaire de sablières et gravières à Flagnac et Penchot. L'homme, très sportif, généreux, pourvu d'un caractère bien trempé était apprécié et respecté dans toute la région.

Personne n'y croyait, mais Alfred mobilisa les membres et les joueurs du Sporting. Ainsi, tout ce beau monde, transporté sur les camions de SIRMEN, alla, tous les week-ends du printemps et de l'été 37, jouer de la pelle et de la pioche sur les bords du Lot, rive droite, légèrement en amont du vieux pont suspendu, sur un terrain mis à disposition par M. Druilhe.

Et voila, grâce à cet élan sportif, la piscine verra le jour, constituée de planches de coffrage, de poteaux électriques réformés, de bidons vides de 200 litres. Les gradins furent creusés à même la berge, bordés de ciment.

Dans la foulée, le **Club Nautique du Bassin Houiller** est né et son siège sera installé au café Dalmon, à Decazeville. De nombreuses compétitions se dérouleront à Livinhac et le **C.N.B.H.** comptera quelques champions régionaux.

L'inauguration sera animée par le Toulousain JANY, Champion de France de natation, sous la présidence du Maire de Livinhac, Camille LANDES.

Depuis cette année là, toute les saisons estivales, la jeunesse du Bassin et de notre vallée va se retrouver régulièrement à la piscine !!!...une véritable attraction... et si l'on ajoute à cela les berges ombragées, la guinguette, deux cafés restaurants et leur terrasse, on comprend le grand succès de ce cadre aux allures balnéaires qu'était

« le Pont de Livinhac » !

Marc PORTE

## Évènement : Bivouac 2ème

Après la réussite de la première édition, le Musée de l'Uniforme propose deux jours, le 24 et 25 août, dédiés à l'histoire du parachutisme. Avec la participation de 8 parachutistes de l'équipe de France.

Le bivouac, une exposition de véhicule militaire, une présentation des soldats du futur par l'armée de terre ... seront installés autour du stade.

A la salle des fêtes, le samedi se tiendra une conférence et le dimanche aura lieu la bourse d'antiquité militaire.

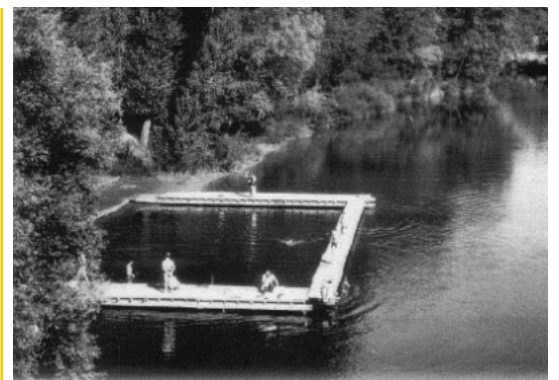
Au musée de l'uniforme il sera présenté une exposition temporaire sur le parachutisme et l'aviation de son origine à aujourd'hui.

A noter, cette année, le partenariat des états majors de l'armée de terre et de l'armée de l'air pour l'animation de cette manifestation.



Le bivouac en août 2012 ...

De grands moments à venir partager !!!



Piscine flottante ...

# Info des Com



## Commission Environnement Cadre de vie,

Maintenant que l'éclairage du Vieux Pont de Livinhac a été réalisé, l'association pour la Défense du Vieux Pont ainsi que la commission « Environnement et Cadre de vie » se sont réunies sur le site afin d'envisager l'aménagement de l'accès à la pile. Tout le monde a soutenu le projet sobre valorisant les vieilles pierres : engazonnement des deux côtés du chemin central qui sera refait en béton désactivé, une chaîne reliant deux plots en acier pour empêcher le passage, un habillage du bloc de pierre par des panneaux explicatifs financés par l'association, l'enlèvement de la grosse jardinière et la plantation d'une petite haie pour harmoniser l'ensemble !

## Commission Laroque :

Après 7 mois de travaux la salle des fêtes de Laroque Bouillac est aujourd'hui de nouveau opérationnelle. C'est un local entièrement réaménagé, d'une capacité de 100 personnes, qui vous attend pour l'organisation de vos soirées et manifestations.

L'entrée est modifiée pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite, une ouverture dans le mur permet la mise en communication des deux pièces pour n'en faire qu'une éclairée par de grandes ouvertures. Tout a été pensé pour rendre ce lieu fonctionnel et convivial.

L'ensemble des travaux a coûté 165 000€, pour lequel nous attendons diverses subventions.

Il reste à ce jour à réaliser l'aménagement de la cour extérieure et du parking ainsi que la réfection de la toiture du chapiteau, travaux qui seront réalisés dans l'automne.

Les tarifs de location de la salle sont à compter du 1er juillet 2013 :

- Habitants de la Commune: 120.00 euros,
- Habitants hors Commune: 180.00 euros,
- Chauffage: 30.00 euros,
- Associations de la Commune : location de la salle gratuite, chauffage payant.



## Info CCVL :

### Modification des statuts de la CCVL :

#### 1. Compétence voirie :

En date du 27 mars, le Conseil de Communauté a validé (21 voix pour et 6 voix contre) la modification des statuts qui prend en compte l'évolution des orientations de la Communauté des Communes en matière de voirie.

Elle prend en charge les travaux d'aménagement, grosses réparations et entretien de toutes les voies classées communales, sauf les voies communales des centre-bourgs et les places communales. Ces travaux comprennent :

- \* entretien courant des chaussées revêtues, structure de la route,
- \* curage de fossés récupération des eaux de ruissellement de la chaussée,
- \* réhabilitation et entretien des aqueducs, ponts, murs de soutènement, travaux liés à l'éboulement,
- \* signalisation horizontale,
- \* travaux d'égoutage.

Sur ces routes la commune conserve la compétence pour les travaux :

- \* signalisation verticale,
- \* les réseaux (éclairage public, eau pluviale..),
- \* le nettoyage, le balayage, le déneigement et les travaux d'épaveuse.

Pour être mise en application, cette proposition devait être validée par la majorité qualifiée des conseils municipaux. Seule la commune de Livinhac le haut a voté contre ce projet puisque notre compétence voirie municipale donnait entière satisfaction.

#### 2. Composition de l'assemblée :

Suivant les dispositions prises par la loi sur la réforme des collectivités territoriales, à compter des prochaines élections municipales, mars 2014, la représentation communale au sein de la communauté des communes sera modifiée. Le code général des collectivités territoriales fixe la composition de l'assemblée délibérante de la Communauté des Communes de la Vallée du Lot (CCVL) à 18 délégués, ce nombre peut être augmenté de 25%. Actuellement le nombre de représentants communaux est de 28 pour 7 communes.

Chaque conseil municipal doit se prononcer sur la nouvelle composition. Pour la commune de Livinhac le conseil municipal, en date du 20 juin 2013, après avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- \* de retenir un nombre de sièges total pour l'effectif du conseil communautaire de la communauté égal à 21 délégués.
- \* de fixer leur répartition entre les communes membres, ce qui donne pour la commune de Livinhac un nombre de 5 délégués. Cette nouvelle représentation revient à supprimer un délégué par commune.

# Mairie. Com

## La base de loisirs « Les rives du Lot »:

Oui, le soleil est là !!!

Et comme l'an passé, vous serez nombreux sous l'ombrage au bord de notre rivière.

L'aire de loisirs « les rives du lot » est ouverte dès le 8 juillet.

Vous y trouverez des services encore plus étoffés que l'an passé :

La zone de baignade sera ouverte 7 jours sur 7, surveillée comme l'an passé par Jérôme Andrieu, complété chaque dimanche par une personne habilitée.....

En ce qui concerne les autres services, ils seront sous la responsabilité de jeunes livinhacois embauchés pour l'été : Cochois ..., Montant Hugo, Brasquiés Mathieu et Cazol Sébastien.

Ils vous proposeront diverses locations :

celles mises en place dès l'été dernier (une dizaine de vélos, un bateau électrique, et 2 pédalos)

des nouveautés : deux pédalos neufs, 5 canoës et 4 « stand up paddle » pour s'essayer à l'équilibre sur l'eau.

Les tarifs sont les suivants :

Bateau électrique	Pédalos	Vélos
12€ de l'heure 20€ les 2 h	4€ de l'heure le 2 places 8€ de l'heure le 4 places	5€ la ½ journée 10€ la journée
Canoë	Stand up paddle	
4€ de l'heure	3 € de l'heure	

Voilà de quoi distraire les jeunes et les moins jeunes pour des tarifs que la mairie a souhaité modiques !!!

Bon été à tous !

## Le saviez-vous ?

### **L'érosion des berges en amont de Roquelongue :**

Qui n'a pas remarqué les arbres des berges du Lot s'affaissant les uns après les autres dans la rivière ? Dès 2008, le maire avait émis des réserves sur la tenue des berges. A plusieurs reprises, il avait informé les autorités compétentes et demandé que soient trouvées des solutions.

L'origine de ce phénomène est en lien direct avec la mise en navigabilité du Lot. En effet, non seulement, les travaux ont « remonté » de 70 cm la rivière pour permettre au bateau de la CCVL de circuler mais la gestion des clapets de l'écluse de Roquelongue (ne s'abaissant qu'au débit de 200 m<sup>3</sup>/seconde) engendre des montées et des descentes de niveau importantes. Ces changements incessants érodent fortement les berges qui sont petit à petit emportées par les flots. Le Conseil général a accepté en avril dernier de financer une expertise du territoire et un diagnostic du cours d'eau afin de remédier au phénomène.

Les résultats sont attendus fin août.

### **Frelon asiatique : piqure de rappel**

Il y a quelques temps, nous vous avons fait part des dégâts engendrés par ces insectes. Nous tenons juste à vous rappeler que si vous êtes amenés à devoir détruire un nid de frelons asiatiques, la mairie participe au financement de l'opération à hauteur de 50% (jusqu'à un plafond de 75€) de la facture de l'intervention d'une entreprise privée.

## La nouvelle Bibliothèque :

Les plans sont prêts, le permis de construire est déposé et si tout va bien, les travaux devraient débiter à l'automne.

Ce nouveau bâtiment sera implanté à l'entrée du lotissement « Lo Cruquet ».

Il comprendra la nouvelle bibliothèque sur 100m<sup>2</sup> et une salle d'animations culturelles sur 50 m<sup>2</sup> environ. Des sanitaires et des locaux de rangement viennent compléter le tout.

L'ensemble épouse la configuration du terrain ; sa conception en est simple et pratique tout en répondant aux normes en vigueur et à des critères esthétiques ; de même pour les économies d'énergie puisque il répondra à la réglementation BBC (bâtiment basse consommation).

Cette nouvelle « maison de la culture » accueillera bien sûr les abonnés de la bibliothèque mais aussi toute personne ou association désireuse d'organiser : petit concert, conférence, ou exposition... Elle ne demande qu'à vivre et s'animer. Il ne lui manque qu'une chose : un NOM !

Vous avez une idée ? Alors, n'hésitez pas, faites remonter vos propositions à la mairie ou à la bibliothèque !



# Dialogassos

## Agenda des manifestations :

- 24 - 25 août : Musée de l'Uniforme —> 2ème « Bivouac »
- 30 août - 1 sept.: Comité Animation —> Fête Votive
- 31 août : Joyeuse Pétanque —> Concours de pétanque (14h30)
- 20 octobre : Comité Animation —> Rand' Olt
- 03 novembre : Insolite —> Ptit' Dej du Téléthon (8 h)

## Union Sportive Penchot Livinhac :

L'USPL a fait un beau parcours, jusqu'en demi finale en coupe de l'ESSOR perdue 1-0 contre GALGAN, mais l'USPL s'est rattrapé en championnat finissant 1er de leur poule, avec 63 points et une différence de but de +54, assurant leur montée en 2ème division, montée dédiée à leur secrétaire Alain CEREDE.

Un nouveau Bureau a été élu pour la saison 2013/2014 :

- \* Président : BOUGNOL Cyril
- \* Co président : LYPRENDI Thibaut
- \* Trésorier : LYPRENDI Christian
- \* Secrétaire: BRASQUIES Nadine aidée par Nadine FICAT et Véronique LYPRENDI

Le président se voit ravi de ce renfort au sein du bureau qui l'an dernier était bien vide  
2 nouveaux entraîneurs Thierry CLARY et Serge DELCLAUX sont venus prêter mains fortes à ces jeunes qui visent une place en finale de l'ESSOR et, peut être la montée.

L'USPL vous attend pour la reprise du championnat en septembre au stade de LIVINHAC et pour la 2ème partie de la saison au stade de BOISSE PENCHOT.



Les effectifs 2012/2013 étant de 75 licenciés de 5 à 15 ans, nous restons à peu près constants par rapport à l'année dernière.

Nous comptons une douzaine d'éducateurs bénévoles dont plus de la moitié sont diplômés. Tous ces bénévoles sont sincèrement remerciés pour leur investissement sportif et personnel.

La sortie du club a été organisée le 18 mai 2013 à Saint Etienne pour assister à la rencontre ASSE/OM. Un moment inoubliable et une ambiance formidable à laquelle peu d'entre nous n'avait encore assisté.

Le Vendredi 29 mai 2013, les U11 ont eu la chance d'être

sélectionnés comme ramasseurs de balles à l'occasion du match de gala France 98 au bénéfice de l'association « Un maillot pour la vie ». Ils ont pu approcher certaines vedettes du football et récoltés quelques autographes.

Les Portes ouvertes ont été organisées au stade de Livinhac le 12 septembre 2012 avec un goûter convivial pour démarrer cette saison. Nous renouvellerons l'opération, en début de saison, ce qui permettra à tous de prendre ses marques et d'accueillir les nouveaux venus.

6 équipes sont engagées pour la saison à venir (de U7 à U15). L'engagement d'une équipe U17 est en projet, nous attendons la confirmation d'un nombre suffisant de joueurs motivés.

(Extrait du compte rendu de l'AG du 08 juin 2013)

## Basket Berges du Lot:

Affilié à la Jeunesse et Sports, à la Fédération Française de Basket-Ball, le club participe aux championnats départementaux et régionaux.

Le Mini-Basket est destiné à initier les jeunes de moins de 11 ans à la vie sportive en général et plus particulièrement à la découverte du Basket-Ball. Le matériel est adapté aux enfants qui jouent avec des ballons de petite taille sur des paniers ajustables. Le club accueille les enfants à partir de 4 ans. On trouve les Babies (4 à 6 ans), les mini-poussins(es) (7, 8 ans) et les poussins(es) (9, 10 ans).

Les minimes garçons, en entente avec le club de Rignac, ont joué le championnat Régional et Départemental. L'équipe Région se fait éliminer en demi-finale à Gaillac et termine sa saison en remportant, face à Millau, la coupe de l'Avenir. Ils sont également champions d'Aveyron 2012-2013. L'équipe 1 termine 5ème du niveau 2.

Les cadettes, en entente avec Capdenac, terminent 3ème, remportent le tournoi de Capdenac.

Les minimes filles terminent 3ème de leur poule et remportent également le tournoi de Capdenac.

Enfin, les séniors filles 1 (pas de garçon), en championnat excellence départemental, se sont maintenues. Elles terminent 5ème du championnat de D1. Les séniors filles 2 ont joué le championnat de D2 et terminent 6ème.

Comme tous les ans, une ou deux journées «portes ouvertes», pour la découverte du basket, sont prévues début septembre, salle omnisports.

Le club organise, en cours de saison, des manifestations, des soirées conviviales, afin de rapprocher, de rencontrer les différents acteurs de notre association, quine, soirée dansante, tournois etc.....



## Joyeuse Pétanque Livinhacoise :

La Joyeuse Pétanque Livinhacoise se compose d'une vingtaine de licenciés et d'une trentaine d'adhérents.

Le bilan sportif est très satisfaisant :

- \* La triplette formée de Nelly Viguié, Christophe Grès et Stewe Marzin a remporté le titre de champion triplette mixte,
- \* La triplette Gaëtan Courmède, Christophe Grès, Stewe Marzin s'est inclinée en finale du championnat départemental triplette.
- \* En coupe de France, nos joueurs ont effectué le premier tour avec succès contre Asprières.
- \* Les deux équipes engagées dans le championnat sont première et deuxième de leur poule. En catégorie vétérans ils sont déjà qualifiés pour la phase finale.
- \* Plusieurs joueurs ont remporté divers concours tout le long de l'année.

Concernant les manifestations :

- \* Le concours de pétanque organisé par la Joyeuse Pétanque Livinhacoise, challenge Raphael Bouygues du lundi de Pentecôte, a remporté un vif succès avec une participation de 109 équipes (au top 10 des meilleures participations).
- \* La traditionnelle « gratounade » a eu lieu en février et les soirées grillades sont de retour, le tout dans une bonne ambiance conviviale.
- \* Dans le cadre de la fête votive et avec la participation du comité d'animation un concours de pétanque en doublette, ouvert à tous, sera organisé le 31 août.

La Joyeuse Pétanque remercie la municipalité pour les améliorations apportées au boulodrome.

## Comité de rédaction :

Mireille Mas, Sylvie Rémes, Christophe Rumeau, Patrice Tournié, Christian Roche, Marc Porte  
Contact : Sylvie Rémes - tél. : 05 65 63 39 40